

1. Mandat

En juin 2004, le gouvernement de l'Ontario m'a demandé d'examiner le système provincial de traitement des plaintes du public concernant la police. J'avais pour mandat de faire des recommandations sur l'élaboration d'un modèle de règlement des plaintes pour que le système soit équitable, efficace et transparent¹. À ma demande, MM. John Lee, John Twohig et Graham Boswell, avocats à la Division des politiques du ministère du Procureur général, m'ont aidé à remplir mon mandat. Je remercie également de son aide M. Mark Leach, sous-procureur général adjoint, politiques. M^{me} Sarah Perkins et M. Grant McLeod, stagiaires en droit à la Division des politiques, m'ont apporté un soutien précieux. J'ai pu accéder en tout temps à l'information dont dispose le ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels, et je suis reconnaissant à M. Ron Bain, sous-ministre adjoint, Division des services internes de la police, pour son aide. J'ai beaucoup apprécié le soutien administratif de M^{mes} Iris Wordsworth de Gowlings et Monica McCorquodale de la Division des politiques, et je remercie également M^{me} Nathalie Des Rosiers, doyenne de la faculté de droit civil de l'Université d'Ottawa, qui a animé des réunions publiques à Ottawa et à Toronto, de même que M^{me} Rose Voyvodic, professeure à l'école de droit de l'Université de Windsor, qui a fait de même à Windsor. Lors de ces réunions, M. Jerry Amernic a fourni d'excellents services de communication. Je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont contribué à

¹ Tous les détails de mon mandat figurent à l'annexe A.

l'élaboration du présent rapport; cependant, les opinions et les recommandations qui y figurent sont de moi.

Le gouvernement m'a demandé de mener des consultations élargies auprès des intéressés pour déterminer leur point de vue sur le système de traitement des plaintes concernant la police. Au cours des six premiers mois de l'année, le procureur général a écrit à des groupes clés et à tous les députés de l'Assemblée législative pour leur demander de proposer les noms de participantes et de participants éventuels à l'examen. Après ma nomination, j'ai communiqué avec plus de 200 groupes et particuliers et je leur ai demandé de présenter des observations écrites à ce sujet au plus tard le 16 août 2004. Cette échéance a été reportée par la suite au 21 septembre 2004.

Au début de juillet, un site Web a été mis en ligne pour diffuser des renseignements sur l'examen et solliciter des observations. Le ministère du Procureur général a placé un lien visible vers ce site dans son propre site Web.

Le 21 juin 2004, j'ai entrepris des rencontres informelles avec des groupes et des particuliers qui s'intéressent généralement aux services de police. Un large éventail de groupes communautaires et d'organismes policiers ont participé à ces rencontres. En plus de ces invités, j'ai discuté en personne ou par téléphone avec de nombreux groupes et particuliers qui ont communiqué avec moi et qui se sont dits intéressés à faire part de leur point de vue sur le sujet. Il m'a été

impossible de m'adresser à tous les intéressés, mais je les ai invités à présenter des observations écrites.

J'ai tenu des rencontres privées avec plus de 200 personnes représentant plus de 85 groupes et organismes, pour discuter avec elles avec une franchise qui n'aurait peut-être pas été possible en public. J'ai tenu ces rencontres à Toronto, Kingston, Ottawa, Thunder Bay, Kenora, Windsor, London, Hamilton, Oshweken et Sault Ste. Marie. J'ai également reçu des observations écrites de plus de 100 groupes et particuliers de la province, et je les ai lues intégralement.

Des réunions publiques ont eu lieu dans la salle du conseil de l'hôtel de ville d'Ottawa, à la bibliothèque publique de Windsor et dans la salle du conseil de Metro Hall à Toronto les 18, 25 et 28 octobre respectivement à l'intention des intervenants qui, autrement, n'auraient pu faire part de leurs observations. Ces réunions ont permis aux personnes que j'avais rencontrées à titre informel de prendre connaissance du point de vue d'autres intervenants sur le système, et au grand public de mieux comprendre les enjeux. Au total, 50 exposés ont été faits lors de ces réunions. D'autres observations formulées par écrit en réaction aux réunions publiques ont été acceptées jusqu'au 12 novembre 2004. Les délibérations lors de ces trois réunions ont été enregistrées et une transcription a été affichée sur le site Web. J'ai également tenu des réunions de suivi avec certains groupes que je voulais rencontrer à nouveau, et je leur ai demandé de

fournir des observations supplémentaires pour me permettre de mieux comprendre leur point de vue.